INCURIE MILITAIRE

L'incurie de l'administration militaire est sans bornes et tous les jours nous avons à enregistrer des faits révoltants dont elle se rend coupable, surtout depuis la fin de cette désastreuse campagne de Madagascar.

Madagascar! n'a-t-on assez dans les journaux opportunistes et [illegible] claironné cette victoire et chanté en strophes dithyrambiques la vaillance et le stoïcisme de nos soldats.

Hélas! à toute médaille, il y a un revers et le revers on nous l'a soigneusement caché, ou du moins on a escamoté de le rendre moins noir et moins affligeant. Un beau livre serait à écrire sur cette expédition : « Les dessous d'une campagne », qui nous montrerait toutes les infamies commises et peut-être alors ceux qui se sont enthousiasmés et qui ont sonné leur sœur battre de joie, lorsque la première dépêche du général Metzinger nous apporta la nouvelle de la prise de Tananarive, seraient-moins prompts à crier victoire sur tous les tons.

Il faut avoir assisté au retour de nos malheureux compatriotes, miné par les fièvres et par la maladie qui ne pardonne pas pour se faire une idée de ce qui a été cette campagne.

De tous ceux qu'on interrogeait sur les détails de l'expédition, pas un ne faisait une gloire d'avoir participé à cette guerre.

Tous parlaient avec terreur du climat meurtrier de l'île du Pacifique où ils avaient vu succomber tant de leurs camarades, partis de France avec eux, pleins de santé et de vie. Et eux-mêmes ne pouvaient s'imaginer qu'ils étaient de retour dans leur pays, non pas sauvés, mais vivants du moins.

A quoi bon ratisculer encore sur ces questions, et revenir sur le passé : ce qui est à considérer aujourd'hui à propos de cette campagne de Madagascar, c'est le sans-gêne presque criminel dont fait preuve l'administration de la guerre envers les parents des soldats qui ont pris part à l'expédition et qui ne sont point encore revenus en France.

Nous avons reçu aujourd'hui la visite d'un père de famille dont le fils est à Madagascar depuis bientôt un an et qui depuis le mois d'août devrait ne sait absolument plus ce qu'il est devenu, malgré toutes les démarches faites soit au Ministère de la guerre, soit auprès des officiers supérieurs. Voici d'ailleurs les faits ils parlent assez par eux-mêmes, sans que nous ayons recours à des commentaires superflus.

Dès le début de la campagne, cinq volontaires du 10e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Troyes, s'engagent dans le 40e bataillon de chasseurs qui va partir pour Madagascar. Parmi eux se trouvait le nommé Juste Paul, de Lille, qui comme tant d'autres, était allé là-bas, payer à sa patrie la dette du sang, ne pouvant s'imaginer, avec l'illusion de ses 20 ans, qu'elle serait un jour une marâtre et une ingrate.

A son arrivée, il s'empresse d'envoyer à son père une lettre rassurante, puis pendant quatre mois, les lettres se succèdent sans interruption et chaque courrier apporta à Lille des bonnes nouvelles du jeune soldat. Puis tout d'un coup, plus rien.

Cinq ou six lettres expédiées à Madagascar demeurent sans réponse. Alors le malheureux père s'impatiente et s'inquiète : pourtant il espère encore, puisque les lettres envoyées ne sont pas revenues. Enfin il se décide à écrire au Ministre de la guerre qui lui répond ne rien savoir.

Le mois de décembre arrive : trois compagnies du 40e qui avaient été rapatriées sont dans leurs foyers. M. Juste se rend auprès d'eux et leur demande anxieusement des nouvelles de son fils. Hélas! pas plus que le ministre de la guerre, ces derniers ne peuvent le renseigner. Il écrit alors au commandant du régiment dans lequel Juste était incorporé.

Celui-ci répond que Paul Juste était entré à l'ambulance à Madagascar le 12 octobre 1895, mais qu'il ignorait sur quel point de l'île il se trouvait actuellement. Au mois de janvier, M. Juste adressa de nouveau une lettre au ministre de la guerre qui, pour la deuxième fois répondit qu'il ne pouvait donner aucun renseignement sur le jeune engagé volontaire.

Trois mois se passent encore, aucune nouvelle n'arrive. En avril dernier, M. Juste apprend qu'un soldat du 40e bataillon de chasseurs était porté comme disparu. Aussitôt il s'informe auprès du commandant du 10e bataillon qui lui répond que cette note sèche et brève.

NOTE

En réponse à sa lettre du 6 courant, le chef de bataillon, commandant le 10e bataillon de chasseurs a le regret de faire connaître à M. Juste Paul qu'il ne peut personnellement lui donner aucun renseignement positif sur la situation actuelle de son fils.

Le chasseur Juste qui, pendant la campagne de Madagascar, complait au 40e bataillon de chasseurs, a été signalé à son corps d'origine, le 10 janvier 1896, comme n'étant pas encore rapatrié, mais vivant toujours.

Par courrier de ce jour, des renseignements complémentaires sont demandés au dépôt du 40e bataillon de chasseurs, qui très certainement est en état de les fournir ; ils seront transmis à M. Juste aussitôt que possible. »

C'est un trait que M. Juste attendit les renseignements promis, on ne lui répondit qu'un mois après, par la lettre suivante :

Chez Monsieur,

Notre commandant vient de changer et me prie de vous répondre ceci :

Je vous connaissais bien dans l'incertitude du sort de votre fils qui occupait au tableau d'honneur de ma compagnie parmi les 5 braves qui ont fait la campagne de Madagascar. Je ne puis vous dire encore ce qu'il est devenu mais je suis *à peu près sûr* qu'il n'est pas mort au 40e bataillon et sur le bateau.

Les camarades que j'ai revus depuis m'ont dit qu'ils ne l'avaient pas vu sur le bateau. D'un autre côté, *je crois qu'il avait l'intention aujourd'hui de rester dans les colonies. Peut-être est-il passé dans l'infanterie de marine.* Je sais qu'il désirait beaucoup y passer.

En espérant, cher monsieur, pouvoir bientôt vous donner de bonnes nouvelles, je vais m'informer au ministre de la guerre et à celui de la marine pour pouvoir vous renseigner. Les militaires qui sont morts à Madagascar ou en route ont été relevés et leur nom envoyé dans leur commune d'origine.

Mais il y a eu des mutations dans les différents corps de troupe et le bataillon n'en a rien su, car il n'a su le sort que de ceux qui lui étaient renvoyés lorsque le 40e bataillon était dissous — c'est comme cela que trois de mes chasseurs m'ont été rendus, l'autre m'a été signalé mort et votre fils ne m'a été signalé d'aucune façon.

Je le regrette d'autant plus que c'était un chasseur magnifique, prêt à tout entreprendre, prêt à se dévouer partout et toujours. Je sais qu'il s'est admirablement conduit en juillet et en Août à Madagascar. Il était des braves de Tsarasaotra ; il n'est rentré à l'ambulance qu'en octobre, c'est-à-dire après le gros des malades. Donc il avait tenu bon.

Je crois, cher Monsieur, pouvoir vous dire en confiance : « Espérez ». Je voudrais vous faire passer dans le cœur et l'âme l'intime et profonde conviction que j'ai, que mon brave Juste est toujours là prêt à répondre à l'appel de ma compagnie. Je ne puis comparer à votre cruelle anxiété paternelle ma vive inquiétude, mais soyez sûr que je ferai tout au monde pour calmer votre douloureuse attente et que je vous ferai part de la réponse que j'aurai dès que je pourrai vous l'envoyer.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma profonde sympathie qui m'unit à vous par le souvenir de votre fils, mon brave chasseur Juste.

X..., commandant du 40e.

Cette lettre émane évidemment d'un homme de cœur à qui nous devons d'autant plus rendre hommage que dans l'armée, les officiers supérieurs et autres sont l'âme peu sensible et sont peu portés à s'apitoyer sur le sort de leurs semblables. Nos lecteurs peuvent en juger par la *note* adressée par le chef de bataillon R... au père de Juste.

Nous avons raconté les faits avec une absolue impartialité, sans chercher à les dramatiser ni à les grossir : ils sont édifiants, comme on a pu le voir. Donc, le ministre de la guerre, qui a la responsabilité et la garde des troupes, ne s'inquiète pas du sort des hommes qui lui sont confiés, et quand un père de famille lui demande ce qu'est devenu son fils, il répond avec désinvolture qu'il n'en sait rien.

La vie d'un homme est-elle donc une chose si négligeable? On serait tenté de le croire. Il est vrai qu'après les atrocités qui sont journellement commises en Afrique, sur nos infortunés soldats à qui l'on donne pour chefs des brutes sans nom, on ne doit plus douter de rien.

Le cas du soldat Juste n'est pas isolé et nous pourrions en citer plusieurs parcils au sien qui se sont passés depuis le début de la campagne de Madagascar. Il en est un que nous pouvons citer en connaissance de cause et qui paraîtra plus invraisemblable encore que celui dont nous parlons aujourd'hui. Il y a trois mois environ, un rapatrié de Madagascar arrivait à Arras. Ses compatriotes, on ne sait vraiment pas trop pourquoi, lui firent une réception magnifique, et environ deux mille personnes l'accompagnaient au grand cortège depuis la gare jusqu'à son domicile.

Le pauvre diable était stupéfait de ces marques d'honneur, et son arrivée dans sa famille, il vit venir à lui le père d'un de ses compagnons d'armes qui lui demanda ce qu'était devenu son fils. Depuis longtemps, il n'avait reçu aucune nouvelle et le ministre de la guerre s'était déclaré incapable de lui donner le moindre renseignement.

Le rapatrié ne répondit que d'une façon évasive aux questions du malheureux et promit d'aller le revoir le lendemain pour s'entretenir plus longuement avec lui. Le père parti, le soldat se tourna vers nous : Comment, nous dit-il, il ignore donc la mort de son fils survenue il y a près de deux mois! C'est moi-même qui étais à son chevet quand il a rendu le dernier soupir ».

Nous n'insistons pas davantage, mais vraiment ce qui se passe au ministère de la guerre est inouï. Que font donc dans leurs bureaux tous les employés qui émargent grassement au budget de l'État. Nous connaissons de longue date l'incurie des bureaux de l'administration de la guerre, plusieurs faits nous l'ont prouvée maintes fois, mais on ne pouvait croire qu'elle fût à ce point révoltante.

Nous demandons qu'à l'une des plus prochaines séances de la Chambre une question sur les faits incriminés soit posée au ministre de la guerre afin qu'une enquête sévère soit ordonnée.

Les abus deviennent par trop fréquents, il est grand temps de les enrayer.

Il ne faut pas que nous assistions à ce spectacle étrange, que des soldats de l'armée française, *la Virge intacta* à laquelle il est défendu de toucher, puissent disparaître des rangs — passez muscade — sans que, ni ses chefs directs, ni l'administration de la guerre n'en aient cure.

Quant à nous, nous tiendrons nos lecteurs au courant du cas du soldat Juste. Il faut qu'une lumière pleine et entière se fasse : il y a trop longtemps que cette macabre comédie dure. Une question d'humanité se pose : il faut que la famille de notre infortuné compatriote, atteigne enfin le sommet de ce calvaire de douleurs et d'angoisses qu'elle gravit depuis de longs mois.

François TIRANTY.

Congrès international
DES OUVRIERS MINEURS

(*De notre envoyé spécial*)

Aix-la-Chapelle (Prusse Rhénane)

Un congrès international des ouvriers mineurs se tient à Aix-la-Chapelle.

Le citoyen Pickart, député anglais, avait été chargé par le comité international qui s'est réuni à Boulogne-sur-mer le lendemain de Pâques, de remplir les formalités voulues afin que le Congrès obtienne l'autorisation de siéger dans Aix-la-Chapelle.

Disons de suite qu'il s'en acquitta du mieux qu'il put, mais ne reçut aucune réponse favorable de sorte que dès l'ouverture de la première séance, on ne savait pas encore si les délégués ne seraient pas tous expulsés.

Lundi. — Dix heures du matin. — Les délégués anglais arrivent nombreux : ils sont trente-cinq. Les allemands sont treize dont un autrichien ; les belges ne sont pas arrivés ; les français sont représentés par les citoyens Calvignac et Lamendin : ils sont mandatés par la Fédération des mineurs de France.

Bientôt, ces derniers reçoivent un télégramme signé *Moche* donnant mandat au citoyen Lamendin de représenter les mineurs du Nord et adressant en leur nom des encouragements aux membres du Congrès.

La séance est ouverte à onze heures. Le commissaire de police prend place à la tribune mais ne souffle pas un mot. Le citoyen Burth, délégué anglais, est acclamé président.

Un vice-président est nommé pour chaque nationalité.

Pour les français, le citoyen Calvignac. Pour les Allemands, le citoyen Wordelmann. Pour les Autrichiens, le citoyen Stark.

Pickard est acclamé secrétaire général. Le citoyen Lamendin est nommé secrétaire du Congrès avec Melun, député de Bochum.

Le citoyen Burth, en sa qualité de président, prononce le discours d'ouverture. Il déclare que l'organisation des congrès internationaux a permis aux délégués et aux ouvriers des différentes nations d'étudier les besoins réciproques des travailleurs des mines.

Remarquant de nombreux auditeurs dans la salle, il les félicite d'avoir bien voulu venir écouter des discussions qui intéressent tout le monde. Les citoyens Burth espère qu'ils ne se livreront à aucune manifestation.

Limitation des heures de séance du congrès. — Les délégués anglais proposent alors que les séances durent le matin de 10 heures à midi, et l'après-midi de 2 heures à 5 heures.

Le citoyen Melun, voudrait au contraire que les discussions aient lieu de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures. Cette proposition appuyée par tous les délégués allemands, est vivement combattue par les anglais.

Le citoyen Lamendin, ne voulant pas froisser les anglais ni repousser la proposition des allemands, demande que les séances quotidiennes aient une durée de 6 heures. Dans ces conditions on discuterait de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

Cette proposition longuement combattue par les Anglais, mais appuyée par les allemands et les autrichiens, est enfin votée à une forte majorité.

Le Président, déclare que toutes les mesures d'organisations étant votées, il ne restera plus maintenant qu'à tenir compte des ponctualités de la Police du pays ; il déclare que si les membres du Congrès, se séparent, il est une heure trois quarts, ils ne pourront reprendre la séance de l'après midi qu'après 4 heures. (Adopté).

Deuxième séance

A quatre heures s'ouvre la seconde séance. Quatre délégués belges sont arrivés : ce sont les citoyens Maroille, député, délégué par les mineurs du Borinage, Brenez, député, délégué par les mineurs du centre ; Callewaert, député, délégué des mineurs du bassin de Charleroi.

Les délégués de Liège ne sont pas arrivés encore.

La journée de huit heures. — L'ordre du jour appelle la discussion du projet sur la durée légale de la journée à huit heures.

C'est une importante question et tous les délégués ont apporté pour les mettre dans la discussion des rapports concluant pour ou contre la journée de 8 heures.

Le citoyen O..., délégué anglais, déclare que dans les Congrès antérieurs la journée de huit heures fut adoptée. En Angleterre, elle a rencontré des partisans et des adversaires. Dans certains endroits, en Angleterre, on ne fait que six heures, six heures et demie et sept heures, alors que dans d'autres, on fait neuf heures et onze heures.

En ce qui concerne les ouvriers de jour, assimilés aux travaux des mines, on a parlé aussi de la journée de huit heures.

Le citoyen O... termine son discours en déclarant que huit heures de travail suffisent pour produire assez de houille et sont nécessaires dans l'intérêt des travailleurs.

Le citoyen Youmm, des Trades-Unions anglaises, présente un amendement repoussant limitation légale de la journée de travail et demandant que seuls les syndicats s'emploient pour la faire adoptée.

On conçoit vivement que semblable théorie ne puisse rencontrer des sympathies parmi les délégués présents. Immédiatement les allemands, les belges et les français déposent un projet de résolution tendant au rejet de l'amendement du précédent orateur et réclamant la réglementation par la loi de la journée de travail.

Puis la séance est levée.

Aix-la Chapelle, 26 mai.

Le Congrès international des mines, représentant 1.987.000 mineurs a adopté des missions tendant à établir la journée de huit heures pour les mineurs travaillant à ciel ouvert ou au fond et à interdire le travail des femmes dans l'industrie minière.

DERNIÈRE HEURE

(*Par Service Spécial*)

A LA CHAMBRE ITALIENNE

Rome, 26 mai.

La Chambre continue la discussion du budget de la guerre.

M. Imbriani propose de réduire le budget d'un demi-million afin de montrer l'intention d'évacuer l'Afrique.

M. Rudini n'accepte pas la motion du gouvernement il veut garder la colonie et Kassala provisoirement.

La motion Imbriani est rejetée.

AU CONSEIL DE GUERRE

Châlons-sur-Marne, 26 mai.

Le conseil de guerre a condamné à l'unanimité le sergeut Boulot du 152e d'infanterie à 20 ans de détention, à la dégradation militaire et à vingt ans d'interdiction de séjour pour espionnage.

Desbois, sapeur au 1er génie est condamné à un an pour communication de plan.

LES DESASTRES

New-York, 26 mai.

Dans le cyclone d'hier, au Sud-Est du Michigan, il y a eu environ 100 tués et 100 blessés. Tout a été détruit sur le passage du cyclone.

Aujourd'hui, pendant un ouragan dans l'Illinois, un vapeur a fait naufrage : treize personnes ont été noyées.

Toronto, 25 mai.

Un incendie a détruit la presque totalité de la ville de Deseranto.

Cent maisons et plusieurs usines et dépôts et une église catholique ont été détruits.

75 familles sont sans abri.

L'INSURRECTION CUBAINE

Madrid, 26 mai.

Le général Weyler a fait préparer par l'intendant général des finances le projet de budget de Cuba pour l'exercice 1896-1897. On y remarque que les dépenses, y compris les frais de guerre, dépasseront 450 millions de piècettes et que les recettes seront seulement de 150 millions.

En supposant même que la réforme des tarifs et les nouveaux impôts sur les octrois, les tabacs et l'élevage du bétail donnent les résultats espérés. Le déficit devra être couvert par une opération de crédit avec garantie du Trésor espagnol.

Nous prions instamment nos correspondants de n'écrire les copies qu'ils nous envoient pour insertion que d'un seul côté de la page.

Nous rappelons que nous ne tenons aucun compte des communications non signées.

LA RÉUNION PUBLIQUE
DE L'ALLIANCE

Hier soir a eu lieu, dans la salle de l'*Alliance*, rue d'Arras, une réunion publique qui avait attiré une foule qu'on peut évaluer à 1500 personnes.

En l'absence momentanée du citoyen Delory, qui est à la Mairie pour recevoir les sociétés musicales le Club des Vingt et la Chorale Lilloise, le citoyen Devernay est acclamé président à l'unanimité. Les citoyens Gilbert et Bergot, conseillers municipaux, prennent place au bureau comme assesseurs.

Le citoyen Devernay excuse le citoyen Delesalle, adjoint au maire, que ses occupations retiennent loin de la réunion.

La parole est donnée ensuite à notre rédacteur en chef.

Discours de Siauve-Evauxy

Il nous est impossible de reproduire le discours du citoyen Siauve.

Pendant une heure notre ami a captivé l'attention de l'auditoire qui fréquemment l'a interrompu par des applaudissements frénétiques.

Le citoyen Siauve a, d'abord, répondu aux critiques dirigées contre les socialistes puis avec beaucoup de clarté il a exposé la doctrine collectiviste dans son but et ses moyens d'action.

Parlant de l'élection du 7 juin, l'orateur a invité les travailleurs de Moulins-Lille à voter pour le candidat de leur classe, — pour le citoyen Gustave Devernay.

Dans une péroraison superbe, qui a été d'ailleurs saluée par de longues acclamations, le citoyen Siauve a défié la classe capitaliste d'arrêter le mouvement qui emporte le prolétariat vers la conquête de tous les pouvoirs publics et lui permet d'accomplir la plus belle et la plus pacifique des révolutions, car l'ouvrier maître de la mairie, maître dans les assemblées départementales, maître à la Chambre, c'est le Quatrième-État substitué à la Bourgeoisie, c'est le prolétariat qui hier n'était rien, enfin devenu tout. (Applaudissements prolongés.)

Discours de Ghesquière

A son tour, notre camarade Ghesquière, adjoint au maire de Lille, prend la parole. A ce moment le citoyen Delory arrive de la mairie et immédiatement Devernay lui cède la place au bureau.

Ghesquière assure les électeurs du Parti de tout son dévouement, en toutes circonstances, dit-il, nous tiendrons les promesses que nous avons faites. Maintenant vous avez encore un devoir à remplir, votre devoir est de voter pour notre camarade Devernay, parce qu'en votant pour lui vous voterez pour le parti socialiste.

Ce discours est vivement applaudi.

Discours de Devernay

Notre camarade Devernay remplace Ghesquière à la tribune :

Deux partis sont en présence, dit-il; le parti réactionnaire et le parti républicain. Jusqu'à présent vous avez eu au Conseil général des représentants d'une idée personnelle et non point d'un principe. En êtes-vous satisfaits?...

Mais il ne faut pas rejeter de nos rangs, ceux qui ne suivent pas nos doctrines. Il faut que les républicains convaincus viennent se joindre aux collectivistes, afin d'empêcher la réaction de nous étrangler.

Au Conseil général, quatre de nos camarades ont présenté des vœux dans l'intérêt de la classe ouvrière. Alors tous les représentants de la classe capitaliste se sont ligués contre nous. Pas un n'a appuyé nos revendications.

Partout et toujours le parti adverse n'a reculé devant aucune compromission honteuse. Il y a une œuvre de salubrité à accomplir. Vous devez voter non pas pour l'homme mais pour le parti qu'il représente au Conseil général.

A diverses reprises, Devernay a été interrompu par des salves d'applaudissements.

Après quelques mots du citoyen Delory, la séance est levée aux cris de Vive la Sociale! Vive Devernay!

DERNIÈRES NOUVELLES

RÉGIONALES

AU CONCOURS D'ARRAS

LIÉVIN, 26 mai.

Les deux sociétés musicales de cette ville, la Grande Harmonie des Mines de Lievin et la Fanfare de la fosse numéro 3 des mines de Lens, viennent d'obtenir un brillant succès au concours musical d'Arras où toutes deux elles concouraient en division d'excellence.

L'harmonie des mines de Liévin dont la réputation est depuis longtemps établie sous l'artistique direction de M. Gustave Renard, obtenu le premier prix d'exécution (couronne de vermeil et prime de 2 000 fr.) et le grand prix d'honneur (un objet d'art et une magnifique couronne de vermeil).

Cette remarquable société avait des adversaires redoutables : le « Cercle Fétis de Saint-Josse-ten-Noode » et l'« Harmonie des Cristalleries du Val St-Lambert », toute deux considérées à juste titre comme les plus fortes de Belgique.

La lutte a été très chaude et principalement au concours d'honneur où le prix a été très applaudi et enlevé à quelques voix de majorité seulement par Liévin.

Pour ceux qui connaissent la grande valeur de cette harmonie c'est dire combien le concours a été sérieux.

De son côté la fanfare de Lens a obtenu le second prix de lecture à vue, le premier d'exécution, le premier de soli, M. Hoogstoël, sous chef piston, s'est vu décerner le premier prix de solo et enfin le second prix d'honneur.

La lutte a aussi été très vive dans la section des fanfares, mais elle a été à proprement dit circonscrite entre Lens et la fanfare du Club des Vingt de Lille, car la société d'Anvers était d'une infériorité trop marquée pour se trouver classée en division d'excellence.

Disons que le Club des Vingt de Lille n'a pas concouru pour les prix de soli et solo.

Une réception magnifique a été faite aux sociétés à leur descente du train à Lens. Elles furent reçues sur le quai de la gare par M. Courtin, maire de Lens, accompagné de ses adjoints MM. Boileau et Renard.

Au nom de la ville de Lens, M. Courtin a chaudement félicité les vainqueurs, puis l'Harmonie municipale de Lens exécuta la Marseillaise.

Les musiciens arrivent place de la gare où ils ne peuvent passer. Plus de 2 000 personnes y sont massées.

Un cortège se forme dans lequel prennent également place l'harmonie d'Avion et une délégation des sapeurs-pompiers de Lens.

Sur le parcours quantité de bouquets sont offerts aux musiciens.

A tour de rôle les sociétés pénètrent dans les salons de la mairie ou elles prennent les vins d'honneur et où MM. Desailly, président de l'harmonie de Liévin et Dinoir, de la Fanfare de Lens, remercient en excellents termes M. le Maire et la ville de Lens du nouveau témoignage de sympathie qu'ils viennent de leur adresser.

M. Courtin, recevant l'harmonie d'Avion qui assistait à la réception, a tenu à féliciter cette musique et son distingué chef, M. Jules Lecat, pour le succès obtenu dimanche à Arras où elle a remporté le 1er prix de lecture à vue à l'unanimité le 1er prix ascendant d'exécution avec félicitations du jury au chef, le 1er prix de soli et le 1er prix de solo au baryton avec mention spéciale aux piston, trombone et deux clarinettes solo.

M. Lecat a remercié M. Courtin de ses félicitations puis les sociétés se sont séparées, celles de Liévin regagnant leur ville où une réception enthousiaste leur a été faite.

ACCIDENT MORTEL

LIÉVIN, 26 mai.

En visitant, mardi matin, les galeries de la fosse N° 4 des mines de Liévin, située sur Avion, le porion Gauthier, âgé de 51 ans, est tombé dans une buse d'une hauteur de 12 mètres.

Remonté aussitôt au jour, le porion Gauthier ne tarda pas à y expirer des suites d'une fracture de la colonne vertébrale.

TRIPLE ACCIDENT

HARNES, 26 mai.

Lundi après-midi avait lieu dans cette commune la réception de la société chorale, retour du concours d'Arras.

Plusieurs individus tiraient des salves d'artillerie, encaissant de la poudre dans des boîtes en bois.

Soudain une de celles-ci éclata avant que trois enfants, placés auprès, aient pu s'éloigner.

Tous trois sont blessés grièvement blessé l'un deux Tourbez à la jambe droite enlevée, les deux autres Alexandre Catenne et Romain Caillet ont reçu de très sérieuses blessures le corps.

Au dernier moment nous apprenons que Cattenne à la figure labourée de coups et l'on craint que le crâne soit atteint.

LES GRÈVES A TOURCOING

Les ouvriers de l'usine Albert Pollet doivent reprendre le travail ce matin.

Ils ont obtenu satisfaction presque complète sur tous les points.

Il n'en est pas de même pour les ferblantiers-zingueurs en grève. Aucun indice ne permet encore de faire prévoir la fin de ce conflit qui dure déjà depuis quatre semaines environ.

Il importe de dire que les patrons ont jusqu'à ce jour opposé de non-recevoir à toutes les réclamations formulées par les grévistes ; ceux-ci de leur côté, forts de la justice de leur cause ne semblent pas encore sur le point d'abandonner la lutte.

Ils estiment, non sans quelque raison, que malgré la tyrannie de l'Ogre à la cuirasse, les autres entrepreneurs se rendront bientôt à l'évidence en ne se sacrifiant pas plus longtemps aux fantaisies d'un gros accapareur.

On nous apprend que l'ogre se serait fait fort de trouver des ouvriers en nom-

---

6

LE

PRIX DU SANG

PAR

Alexis Dumas

PROLOGUE

— Nous le voulons! s'écrièrent tous les convives d'une seule voix.

— Et qu'exigez-vous en échange? demanda Bernard.

— Rien.

Il y eut un hourrah général.

Bernard secoua la tête en murmurant : « Rien, c'est peu pour ne pas devenir beaucoup. » Si bas que le docteur eût fait cette réflexion, le domino l'entendit.

— Je n'exige rien, vous dis-je; je vous dispense même de reconnaissance, car l'ingratitude est souvent le salaire du bienfait. Si vous acceptez ma protection, vous vous rendrez demain chez M. Durandier, banquier; il aura reçu mes instructions. Vous avez la nuit pour réfléchir, qu'elle vous porte conseil.

Il y eut un moment de silence. Le punch ne jetait plus qu'une lueur incertaine; il s'éteignit et le salon fut jeté dans une obscurité complète.

— De la lumière! cria Bernard.

Un garçon entra avec une lampe et ralluma le gaz

La place occupée par le domino était vide; il avait disparu. Sur la table se trouvait l'adresse du banquier Durandier gravée sur une carte.

Les convives se regardèrent indécis. Ils cherchaient à combattre les dernières vapeurs de l'ivresse.

— Quel peut être cet homme? dit Tancrède de Châteaubrun.

— Un philanthrope, répondit Pivonnet.

— Un imbécile attaqué du spleen, fit sentencieusement Fontevieux.

— C'est peut-être l'homme au petit manteau bleu, hasarda Bobine.

— C'est le diable, avança timidement Nunuche.

— Peut-être, murmura le docteur Bernard.

Le domino avait quitté le restaurant avant ses convives.

Il traversa le boulevard et sonna bientôt à la porte de l'hôtel de Durandier.

Un homme attendait dans le cabinet du maître.

C'était Borelli.

— Eh bien! demanda ce dernier.

— Ils acceptent, répondit le domino.

Et jetant son masque, il découvrit le visage du banquier.

FIN DU PROLOGUE.

PREMIÈRE PARTIE

I

La rose rouge

Plus de deux ans et demi se sont écoulés depuis le dîner de la Maison-Dorée.

Rien n'est venu troubler la sécurité de Durandier. Borelli ou plutôt le comte de San-Carlo n'a pu découvrir le fils du capitaine Lambert.

Certes, on ne pouvait accuser San-Carlo de négligence à cet égard.

La trace de l'enfant s'était perdue à Rome. San-Carlo avait mis d'adroits émissaires en campagne; il avait fouillé l'Italie, la Suisse et la France. Hélas! la fatalité s'en mêlait.

Georges Lambert était introuvable.

San-Carlo se serait volontiers offert en prime au diable, en échange du fils du capitaine; mais le comte était un esprit fort, — il ne croyait pas au diable.

Il est assez probable d'ailleurs que le roi des enfers n'eût point accepté le marché. Il y a des natures dont on ne peut rien faire.

Cependant le temps marchait toujours.

Une quinzaine de mois encore et Georges Lambert aurait accompli sa vingt et unième année. Ce délai expiré, l'héritage de l'enfant revenait de droit à Durandier, et San-Carlo n'ayant pas abouti dans ses recherches, pauvre comme autrefois se trouvait le Borelli des jours passés.

Cette perspective devait flatter médiocrement un homme habitué à dépenser cent mille francs par an.

Avec ses cent mille francs, nul ne se serait avisé de lui contester son titre de comte ; nul n'aurait eu l'outrecuidance de songer que l'habit du millionnaire pouvait recouvrir la peau d'un coquin.

Or sa position auprès de Durandier était une véritable sinécure.

Celui-ci payait toujours, mais chaque trimestre amenait une grimace plus expressive de la part du banquier.

San-Carlo se ruinait à salarier une armée d'agents. Il avait à lui une police et une contre-police. Il avait ainsi acquis la certitude que ses limiers ne lui volaient pas son argent, et qu'ils menaient rudement la piste.

Mais ils ne pouvaient fouiller les tombes, et l'enfant était mort peut-être.

Or, c'était à la fin d'une nuit de septembre. San-Carlo refaisait pour la centième fois le bilan de sa position en se rendant à Andilly, où la famille Durandier s'était établie pendant l'été.

Andilly est un petit village situé à trois kilomètres d'Enghien, à l'extrémité de la vallée que domine la forêt de Montmorency, et sur le versant de celle-ci.

Le banquier possédait dans ce village une fort belle maison de campagne. Les gens du pays l'appelaient pompeusement le château.

La cloche de l'église d'Andilly tintait les derniers coups de l'angélus du soir.

Une route tracée sur le flanc de la montagne conduisait en serpentant du village à la forêt.

Au sommet de cette route à laquelle les arbres faisaient une voûte de verdure, un jeune homme se tenait debout, regardant fixement le ruban sablé qui se déroulait jusqu'aux premières habitations du village.

Près de lui, sur l'herbe émaillée de pâquerettes, à l'entrée d'une clairière, quelques esquisses commencées gisaient éparses, soulevées par la brise du soir.

Les sons de la cloche tirèrent le jeune homme de sa rêverie.

Il leva les yeux au ciel. De grands nuages fauves, éclairés par le soleil couchant, s'étendaient au-dessus de la vallée.

L'air était lourd et chargé d'orage.

— Allons! elle ne viendra pas aujourd'hui! murmura-t-il avec un soupir.

Il rassemblas ses esquisses et ses crayons et se disposa à descendre la pente rapide de la route, mais il se ravisa.

— Attendons encore, dit-il.

Et il se rendit à son poste d'observation.

C'était un jeune homme d'une vingtaine d'années, aux traits fins et délicats. De longs cheveux blonds bouclant naturellement faisaient comme un cadre d'or à sa figure intelligente et fière.

L'expression de son regard était douce et triste. On y devinait l'habitude de la souffrance et de la résignation.

Tout à coup un sourire radieux sillonna ses lèvres plissées.

— C'est elle, s'écria-t-il, vivement ému.

On ne voyait encore au loin qu'un tourbillon de poussière s'élever à travers les arbres, mais le cœur qui battait sous sa main ne pouvait le tromper.

En effet, dans les longs contours de la route, une femme accourait au grand trot d'un cheval de race.

Elle était vêtue d'une amazone de drap noir. Sous son voile vert, que le vent agitait, nos lecteurs auraient pu reconnaître le frais et gracieux visage de Léonie, la nièce du banquier.

Arrivé à l'endroit où était le jeune homme, le cheval s'arrêta naturellement.

— Encore ici, M. Georges, s'écria la jeune fille.

— Je ne vous avais pas vue de la journée, dit Georges avec un soupir.

Le cheval se mit à secouer sa crinière et à frapper le sol de son sabot.

Depuis un mois, à cette même place, il broutait en liberté l'herbe de la forêt, et l'intelligent animal ne s'expliquait pas pourquoi Léonie n'avait pas encore quitté les rênes qui le retenaient captif.

La jeune fille le frappa légèrement de sa cravache.

— Eh bien! Toby, dit-elle.

— Ne vous arrêtez-vous pas un instant demanda Georges.

— Il est tard et je dois aller jusqu'à la cabane de la vieille Mathurine. C'est ma dernière visite à cette pauvre femme.

— La dernière! murmura le jeune homme avec accablement.

— Nous quittons demain Andilly pour retourner à Paris.

Georges étouffa un douloureux soupir.

— Demain, dit-il, voilà le motif de ma tristesse ; j'avais le pressentiment de ce malheur.

(*A suivre.*)